L'Œdicnème criard

Un oiseau particulier à tout point de vue….

De la famille des Burhinidées (*Burhinus oedicnemus)* cet oiseau à l'œil d'or, est identifiable par sa poitrine couleur crème et striée de brun-noir. Il a de longues pattes jaunes et une grosse tête ronde avec de grands yeux à iris jaune. Le bec est robuste, jaune à la base, noir à son extrémité

Migrateur, notre voyageur estival est surtout un oiseau des milieux chauds et secs. Il affectionne particulièrement les paysages steppiques typiques des pelouses du Causse Méjean et Sauveterre. Son alimentation étant composée d'insectes terrestres et de leurs larves notamment les sauterelles, criquets, forficules, mouches, chenilles et occasionnellement de petits oiseaux ou micromammifères. Les milieux pastoraux entretenus par les troupeaux caussenards sont fortement appréciés par celui-ci.

Bien camouflé sur les terrains pierreux dégagés grâce à son plumage tacheté et rayé, il passe l'essentiel de la journée tapi au sol. Ce comportement et l'habitude de se figer en cas de danger le rendent difficile à repérer. Seuls ses cris si particuliers trahiront sa présence des kilomètres à la ronde ! Mi-août, après la nidification, les œdicnèmes se rassemblent en bandes sur des sites pré-migratoires. Ils restent parfois assez longtemps sur place et ne partent pour leurs quartiers d'hivernage qu'en octobre.

Au printemps, certains œdicnèmes criards parviennent déjà appariés (en couple) aux sites de nidification. Les autres s'apparient après les parades nuptiales. Le nid est une petite cuvette au sol, située en terrain dégagé afin de pouvoir repérer les prédateurs. Les partenaires couvent chacun leur tour. Le mâle et la femelle élèvent les jeunes, indépendants au bout de six semaines environ.

Ces dernières années, ce drôle d'oiseau voit ses populations baissé due à la modification ou la destruction de son habitat. Il est donc primordial de conserver des espaces pâturés où la gestion des milieux permet de maintenir des espaces relativement ouverts.

Sensibilisation & communication

Principales actions réalisées en 2017

- Animation et prospection sur le site des « Gorges du Tarn » pendant la floraison des Sabots de Vénus
- Réalisation de 2 randonnées « découverte » dans le cadre du « Festival de la Randonnée » : une randonnée sur les Orchidées et une autre sur la faune sauvage
- Animation du site « Web » Natura 2000
- Réalisation et diffusion d'une plaquette d'information destinée aux grimpeurs sur les Gorges du Tarn et de la Jonte *(disponible sur demande)*
- Exposition photographique « Des oiseaux, des gibiers et des hommes » sur Ispagnac et Ste Enimie
- Fête de la Nature à St Pierre des Tripiers sur le site « Causse Méjean »

Quelques exemples d'actions

Fête de la Nature - 2017

Surveillance « Sabot de Vénus » - ONCFS/PNC

Site « web »

Expo photo - Ste Enimie

http://gorgestarnjonte.n2000.fr

Pour tout renseignement

Maître d'ouvrage : Syndicat Mixte du Grand Site des Gorges du Tarn, de la Jonte et des Causses - Mairie - 48210 Gorges du Tarn Causses 04.66.48.47.95, grandsite.gorgesdutarnjonte@orange.fr (et www.gorges-tarn.com)

Animateur et opérateur agro-environnemental du site Natura 2000 et conception de la lettre info : FDC48 - Maison de la Chasse et de la Nature - 48000 MENDE; 04.66.65.75.85, e.martin@fdc48.fr

Crédits photos : B. BERTHEMY, M. DELAUNAY, R. MONLONG, L. CAUSSADE, E. MARTIN, FDC48.

Lettre info diffusée à 4 000 exemplaires. Imprimé sur papier recyclé. Graphic Repro, Saint Chély d'Apcher.

N° 10 (décembre 2017)

L'EDITO

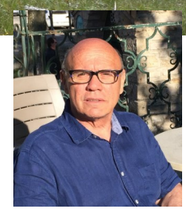

C'est avec enthousiasme que la neuvième année d'animation des sites Natura 2000 s'achève. Encore une année riche en projets et réalisations !

Natura 2000, véritable outil de développement local à destination de la population permet de mener à bien les projets portés par les acteurs du territoire. Par le biais de contractualisations volontaires, diverses actions ont été réalisées sur les Causses, les Gorges du Tarn et de la Jonte dans un objectif de gestion des milieux et des espèces d'intérêt communautaire. Toutes ces actions sont financées à 100% par des crédits de l'Union-européenne et de l'Etat.

Pour 2017, nous retiendrons la reprise des contractualisations agricoles avec la validation régionale d'un nouveau projet agro-environnemental sur le site pour une durée de trois ans, la poursuite des contrats Natura 2000 sur le territoire avec notamment la réhabilitation de lavognes supplémentaires (allez les voir… vous aurez devant vous le parfait exemple d'un mariage harmonieux entre le savoir-faire des hommes et la biodiversité) ou encore les suivis des différentes espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire (rapaces, passereaux…).

Concernant le site emblématique des Arcs de St-Pierre, la dynamique lancée l'an dernier lors de la reprise de l'animation par le Syndicat mixte du Grand Site des Gorges du Tarn et de la Jonte se poursuit avec des acteurs locaux motivés.

Le site « Gorge du Tarn » où se développe la fameuse orchidée le *Sabot de Vénus* a bénéficié cette année d'une attention particulière afin de préserver cette fleur si rare au niveau national. Bien sûr, nous avons eu à cœur de communiquer largement sur ces divers patrimoines du territoire, de votre territoire.

2018 sera marquée par l'évolution de la gouvernance avec la dissolution du Syndicat Mixte Grand Site des Gorges du Tarn et de la Jonte et la reprise de l'animation des sites par la Communauté de communes Gorges Causses Cévennes .

Encore une fois, c'est la richesse, la qualité des milieux et les hommes qui font de ces lieux un territoire d'exception. Il est de notre rôle, et dans notre intérêt général, d'accompagner l'évolution de ces sites Natura 2000. Dynamisme et enthousiasme, les deux maîtres-mots en action pour valoriser notre territoire et ses atouts.

Jean-Luc AIGOUY
Président du Syndicat Mixte du Grand Site
des Gorges du Tarn, de la Jonte et des Causses

Fédération Départementale des Chasseurs de la Lozère — Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie — L'Europe s'engage en Languedoc-Roussillon avec le FEADER — Union Européenne, Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural — Syndicat mixte Grand Site des gorges du Tarn, de la Jonte et des causses

MAEc & Contrats Natura 2000

Contrats agricoles

- Validation du Projet agro-environnemental et climatique « Gorges du Tarn , Jonte et Causses » par la région en février 2017
- Contractualisation de MAEc sur 4 nouvelles exploitations agricoles sur les Causses.

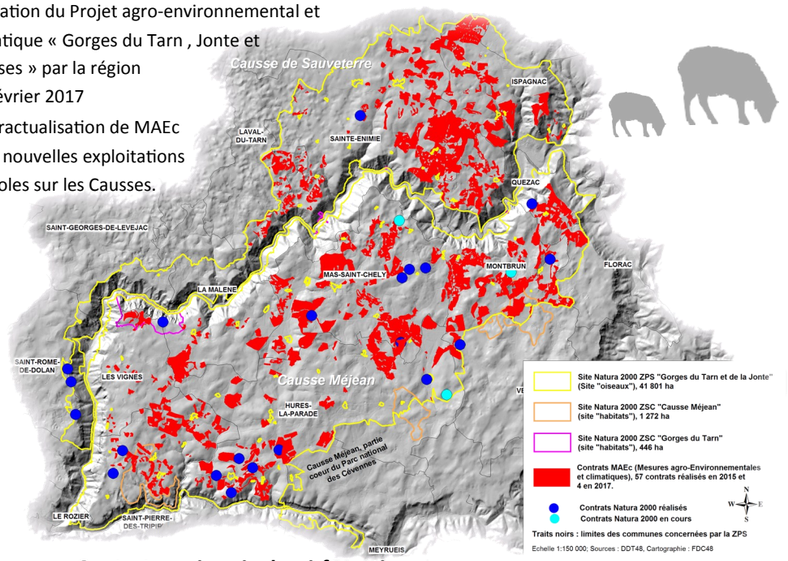

Contrats « ni-agricole-ni-forestier »

- 3 lavognes réhabilitées sur le Causse Méjean
- 3 dossiers en cours pour 2018

Cavaladette

Le Tomple

Nivoliers

Suivis d'espèces & valorisation

- Suivis des couples de rapaces de février à juin (Hibou Grand-duc, Aigle royal, Faucon Pèlerin, Circaète Jean-le-blanc…)
- Suivis au chant de rapaces nocturnes (chouette de Tengmalm et Chouette chevêche)
- Points d'écoutes passereaux par la méthode du Parc national des Cévennes
- Poursuite et amélioration des suivis du Crave à bec rouge
- Création d'un groupe de travail sur le ***Crave à bec rouge*** réunissant les plus grands spécialistes nationaux dans l'objectif de suivre cette population sur le sud du massif central
- Participation au programme « *life* Gypconnect » avec expérimentation de munitions alternatives (sans plomb) en faveur du ***Gypaète barbu*** en partenariat avec le Parc national des Cévennes par une cinquantaine de chasseurs volontaires et motivés. En effet, ce rapace peut être victime de saturnisme en ingérant du plomb contenu dans le gibier tué ou blessé.
- Suivis annuels des stations de Sabot de Vénus avec le CNRS et prévention renforcée cette année sur le site « habitat » avec les agents du PnC et de l'ONCFS
- Réalisation d'un court-métrage documentaire sur le Sabot de Vénus, sur la biologie de l'espèces et son développement
- Poursuite du suivi des lavognes réalisées

Circaète Jean-le-blanc
Gypaète barbu
Réglage d'armes pour l'utilisation de munition alternatives pour la préservation du Gypaète barbu.
Sabot de Vénus

Site Habitat "Causse Méjean"

Aménagement du sentier de découverte des Arcs St-Pierre

- En lien avec les acteurs du Grand Site et des monuments historiques, réflexion sur un parcours familial de 6-7 km ayant pour objectif de faire découvrir au grand public la richesse de ce site ainsi que sa fragilité. Cette action de sensibilisation permet également de canaliser les visiteurs afin de préserver la biodiversité, mais aussi le patrimoine géologique et archéologique.

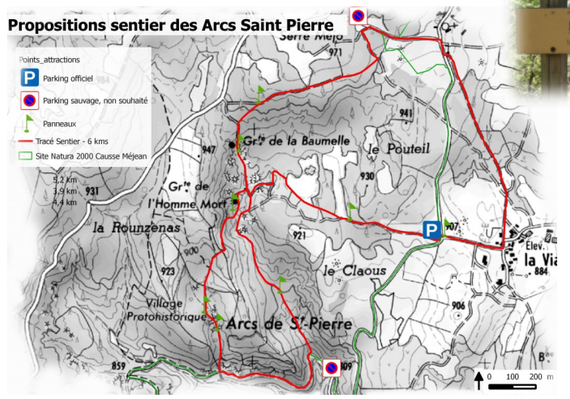

Etude sur les Chiroptères

- La première année d'inventaire (2016) a mis en évidence 14 espèces de Chiroptères dont 5 espèces d'intérêt communautaire : le Grand Murin, le Petit Murin, le Grand Rhinolophe, le Petit Rhinolophe et le Murin à oreille échancrées. Ces espèces ont été identifiées grâce à des enregistrements acoustiques sur 4 cavités.
  En 2017, l'ALEPE finalise son inventaire en se concentrant sur l'intérêt de ces cavités en période d'hivernation ou de reproduction ainsi qu'en proposant des mesures de gestion adaptées aux espèces d'intérêt communautaire inventoriées.

Pelouses à Armérie de Girard

- Réalisation d'un projet tutoré par trois étudiants de l'école de SUPAGRO Florac ayant pour objectif de comparer l'évolution de cette fleur endémique vis-à-vis des mesures agricoles contractualisées sur le territoire (MAEc).
  Complément d'inventaire sur le parcours prévu pour le chemin de découverte des Arcs St-Pierre.